

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 MARS 2016

PV du 30 janvier 2014

Suite à une erreur de « copier-coller » dans le PV du Conseil communal du 30/01/2014, approuvé le 25/02/2014, il convient de la rectifier.

La délibération ayant pour objet l'adoption du règlement de circulation routière rue Saule Gaillard apparaît deux fois alors que le point concernant la création d'un emplacement de stationnement réservé aux PMR (personnes à mobilité réduite) n'apparaît pas.

Démission / Désignation

Asbl Cuttur'ama

Suite à un mail de B. Tilman en date du 17/02/2016, exprimant sa volonté de démissionner du Centre Culturel, il convient de le remplacer. B. Tilman propose Romain Bau pour reprendre son mandat.

L'Ouvrier chez lui

Suite à l'invitation de l'Ouvrier chez lui adressée à la Commune afin d'assister à l'Assemblée générale statutaire qui se tient le 26/03 à son siège social, le Collège propose de désigner Mme Davignon comme représentante communale.

Asbl « Le Grand Liège »

Suite à un courrier de M. Forêt en date du 01/02/2016 informant l'Administration communale de la « renaissance » de l'asbl « Le Grand Liège » et sollicitant sa souscription à une cotisation annuelle de 25€, le Conseil communal indique qu'aucune somme n'est actuellement prévue et devra l'être en modification budgétaire.

Cette asbl a pour objectif :

- de s'inscrire dans une perspective de supracommunalité voulue par les forces politiques liégeoises ;
- d'apporter une dimension internationale à la Ville et la Province de Liège ;
- de soutenir les manifestations importantes organisées en Province de Liège.

Engagement urgent de crédits

Suite à des erreurs administratives de comptage du nombre d'enfants scolarisés, l'Administration communale procède à une dépense urgente permettant la prise en

charge d'un emploi d'enseignant, non subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, couvrant une période de 3 mois (du 24 novembre 2015 au 29 février 2016).

Suite à la destruction accidentelle du volet de la porte principale du Hall technique, provoquée par un véhicule communal datant le 18 février, l'Administration communale procède à une dépense urgente afin de le remplacer.

Travaux

Dans le cadre de la réalisation de travaux d'économie d'énergie UREBA concernant l'école des Thiers, la procédure et le cahier spécial des charges ont été approuvés. Le montant estimé du marché s'élève à 289.157,75 € (tvac). Le marché prévu consiste en une adjudication ouverte.

Il s'agit de travaux de renouvellement des couvertures et d'isolation des toitures.

L'objectif est de diminuer les consommations énergétiques du bâtiment, de remplacer le revêtement des toitures plates arrivées en fin de vie, de résoudre les problèmes d'infiltration d'eau et d'air dans l'établissement et enfin d'améliorer le confort des usagers.

Le Centre Sportif Local Intégré (CSLI)

Le CSLI a transmis son rapport d'activités 2015 et présenté son plan d'entreprise 2016 au Conseil communal.

Les comptes 2015 de la Régie ont également été soumis pour approbation.

Permis d'urbanisme

Dans le cadre de la construction d'un nouveau hall de stockage d'une exploitation agricole, une demande de permis d'urbanisme a été introduite par le propriétaire du terrain. L'implantation empiétant le chemin vicinal n°1, le Collège dans sa séance du 8 décembre 2015 avait autorisé le redressement et le déplacement dudit chemin en bordure de la propriété. Une enquête publique en janvier-février dernier avait été réalisée et aucune remarque et/ou objection n'avaient été formulées.

CPAS

Suite à la révision du règlement d'ordre intérieur relatif à la concertation entre la Commune et le CPAS-ci, celui a été modifié et présenté au Conseil communal. Ce règlement propose un cadre de travail adapté répondant aux normes d'un confort administratif améliorant l'exercice des activités quotidiennes du CPAS.

Le rapport annuel de la Commission Locale de l'Energie (gaz et électricité) a été présenté au conseil communal. Il dresse le nombre de convocations émises au cours de l'année ainsi que la suite qui leur a été réservée.